

Programme de la Formation

MPS, DUME, E-DUME et CFN

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Maîtriser le Dume et sa version en ligne, les MPS et la Dématérialisation en candidature via le coffre-fort électronique		mardi 2 juin 2020, 14h00 - 17h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND
<u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 2 juin 2020			
<u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 8 juillet 2020		mercredi 8 juillet 2020, 09h00 - 12h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND

CONTEXTE GÉNÉRAL

Avec plus de 120 milliards d'euros de commandes par an, l'Etat, les organismes territoriaux et les hospitaliers sont le premier client des entreprises. Ils signent des commandes sous forme de marchés publics dans 71% des cas, 87% des montants. Et les TPE/PME en bénéficient aussi puisque qu'en 2008, 35% des marchés publics ont été remportés par des entreprises inférieures à 250 salariés. A partir de 2018, la dématérialisation des marchés publics a été rendu obligatoire. Cette mise en place s'est faite avec les MPS, puis avec le Dume, l'e-Dume et la Dématérialisation ante et post-marché (dont le coffre-fort électronique...).

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

La vocation de cette formation très opérationnelle est de vulgariser les Marchés publics simplifiés et comment y répondre, ainsi que de vulgariser le Dume et comment le remplir, avant que l'e-Dume n'arrive.

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription. Dès sa réception, nous vous envoyons la convention à nous retourner signée. C'est cette dernière qui valide votre inscription.
Le plus tôt possible avant le début de la formation, faites votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

Pour les libéraux : FIF PL <https://fifpl.fr/>

Pour votre demande, vous devrez fournir :

- Le bulletin de préinscription
- L'attestation Urssaf
- Le programme de formation
- Le numéro d'agrément de l'OF: se trouve sur nos documents
- La convention

Après la formation :

Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud)

Déclarez votre formation sur le site de l'Ordre: <https://www.architectes.org/>

Pour les salariés: ACTALIANS <http://actalians.fr/>

- Le programme
- La convention

Après la formation :

Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud)

PUBLIC CIBLE

A tous ceux qui souhaitent progresser ou se lancer dans la réponse dématérialisée aux marchés publics, via les MPS et le Dume, notamment.

Architectes et collaborateurs d'agence
Architectes dplg, hmonp et intérieur
Décorateurs maîtres d'oeuvre
Maîtres d'oeuvre du bâtiment et de la construction (chef d'entreprise et salarié)

PRÉREQUIS

Obligation d'adhérer à l'association Auvergne Archiform pour participer aux formations.
30€ si entreprise individuelle et **60€** si plus d'une personne dans l'entreprise.
Adhésion individuelle **offerte** pour les jeunes inscrits de moins de 2 ans à l'Ordre.

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Module

Maîtriser le Dume et sa version en ligne, les MPS et la Dématérialisation en candidature via le coffre-fort électronique

1 jour soit 7 heures de formation

Type : Distantiel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
	mardi 2 juin 2020, 14h00 - 17h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND
	mercredi 8 juillet 2020, 09h00 - 12h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND

Ouverture de la plateforme de formation : 2 juin 2020
Fermeture de la plateforme de formation : 8 juillet 2020

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

La vocation de cette formation très opérationnelle est de vulgariser les Marchés publics simplifiés et comment y répondre, ainsi que de vulgariser le Dume et comment le remplir, avant que l'e-Dume n'arrive.

FORMATEUR(S)

GUILHAMET Cyril - Ingénieur documentaire, référent sur les marchés publics

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en visio avec l'outil Zoom.

Équipement nécessaire: connexion en filaire avec caméra et casque
Vous recevrez un lien avant la formation pour vous connecter.

PROGRAMME

1. Explication de la dématérialisation et rappel des grandes lignes

- Le cadre légal et applicatif de la Dématérialisation
- Dans quoi s'insèrent les MPS et le Dume

2. MPS

- Qu'est-ce que les Marchés Publics Simplifiés ?
- Comment y répondre
- Avantages et inconvénients / Tenants et aboutissants / Coffre-fort électronique
- Futur de ce dispositif

3. Dume et e-Dume

- Qu'est-ce que le Dume Unique de Marchés Européen
- Comment le remplir
- Le futur du Dume : e-Dume
- Où remplir le e-Dume : comment le générer, le sauvegarder et le mettre à disposition pour candidater aux marchés publics

4. Coffre-fort électronique

- Utilisation accomplie des principaux coffres-forts électroniques et avantages/inconvénients

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
AUVERGNE ARCHIFORM 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand
04.73.93.16.85 - auvergnearchiform@outlook.fr

FORMATION : MPS, DUME, E-DUME et CFN

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Maîtriser le Dume et sa version en ligne, les MPS et la Dématérialisation en candidature via le coffre-fort électronique		mardi 2 juin 2020, 14h00 - 17h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND
<u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 2 juin 2020			
<u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 8 juillet 2020		mercredi 8 juillet 2020, 09h00 - 12h30	En distanciel 63000 CLERMONT FERRAND

Places limitées à : 12

Date de clôture des inscriptions : 29/05/2020
(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : Prénom :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Département de naissance :

E-mail personnel : (E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)

Téléphone portable Date d'entrée dans l'entreprise :

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO EP (Actalians)
- PÔLE EMPLOI Saint Etienne Clapier
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	60,00 € €
	Individuelle	30,00 € €
Module 1 : Maîtriser le Dume et sa version en ligne, les MPS et la Dématérialisation en candidature via le coffre-fort électronique		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	PLEIN TARIF	350,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

- 1/ A réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement, nous vous transmettrons par email l'ensemble des documents et pièces administratives correspondant au dossier complet : Convention de stage + Programme détaillé des journées de formation.
- 2/ Quelques jours avant le début du stage, l'Association Auvergne Archiform' vous adressera par email une convocation confirmant les dates, les horaires et le lieu de formation, ainsi que les modalités pratiques d'accès.
- 3/ À l'issue de la formation, une attestation de formation, une attestation de présence, la facture acquittées des frais d'inscription et d'adhésion ainsi qu'un questionnaire de satisfaction seront transmis par email aux participants.